

PARTIE XIV : CAHIER DE RECOMMANDATIONS PATRIMONIALES



PLUI - VOLET PATRIMONIAL
Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	1
Type :	Corps de ferme
Structure :	Pan de bois et maçonnerie
Implantation :	Pignon sur rue
Date de construction :	XVII ^{ème} et XVIII ^{ème} siècle, premier quart du XIX ^{ème} siècle

Historique et localisation

Depuis le moyen-âge, jusqu'à la Guerre de Trente Ans, les corps de ferme à pignon sur rue sont omniprésents à Bischwiller et Hanhoffen.

Village essentiellement agricole, Bischwiller n'évolue qu'à partir de l'arrivée des huguenots au XVII^{ème} siècle, une ville neuve étant créée à leur intention.

Hanhoffen conserve cette vocation agricole jusque dans les années 1970, lors de la construction du lotissement Rebgarten.

A Bischwiller même, seuls subsistent quelques bâtiments à pignon sur rue, situés presque exclusivement dans le noyau ancien, délimité par l'enceinte de 1592. Beaucoup ont été détruits au XX^{ème} siècle (une trentaine de démolitions en un siècle), et remplacés par des constructions alignées sur la voie publique.

Les exemples subsistants présentent d'autant plus d'intérêt, et sont à conserver (situés rues des Charrons, du Conseil, de la Couronne, de l'Eglise, de la Montée, des Pompes, des Serruriers).

Le hameau d'Hanhoffen comportait encore au XIX^{ème} siècle près de 80 corps de ferme, dont moins d'une trentaine subsistent aujourd'hui.

Les bâtiments les plus imposants, datant de la fin du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle, se trouvent rue Paul Weiss, rue des Ormes, et autour de la place du Tilleul.

Rue de la Prairie et du Ried, se trouvent des bâtiments plus modestes, petites maisons de journaliers datant du début du 19^{ème} siècle.

Exemples dans le "Village allemand" de Bischwiller



Exemples dans le hameau de Hanhoffen



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique	
Volumétrie Implantation	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Les Schlupf sont systématiquement conservés, lorsqu'ils existent, et ne peuvent être surbâtis.
Façades	Le pan de bois existant est systématiquement ressorti (apparent) et restauré lorsque qu'une façade visible depuis la voie publique est repiquée ou ravalée. Sera autorisé uniquement l'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc à sable. L'enduit ne pourra pas dépasser du pan-de-bois de plus d'1 cm en épaisseur. Les arêtes seront douces, permettant l'écoulement des eaux de pluie, en excluant les arêtes et angles vifs. Le pan de bois sera laissé en teinte bois naturel, brun ou rouge basque. Les produits utilisés devront laisser respirer le bois. Les éléments porteurs et structurels (sablères, poteaux, décharges) ne peuvent être supprimés ou sectionnés s'il est envisagé la création de nouvelles baies, qui ne pourra se faire qu'en respectant la structure du pan de bois existant. La dimension des ouvertures est à conserver, ou à restituer dans leur état d'origine. Il est possible de rouvrir d'anciennes baies qui auraient été condamnées lors d'une transformation antérieure. Les édifices comportant des chaînages d'angle, ou des encadrements de baies en grès conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. Les perrons sont à conserver. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.
Baies et huisseries	Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Leur teinte sera blanc cassé à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois carreaux chacun. Les volets seront battants, en bois plein naturel ou peints, teinte blanc cassé à brun, vert sapin, vert olive ou bleu provençale. Les volets roulants sont proscrits. Les portes d'entrée sont en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles peuvent être vitrées sur la moitié haute. Les encadrements d'ouvertures en bois (planches moulurées ou non) sont à conserver ou à restituer. Les huisseries des fenêtres et portes seront placées au nu interne du jambage.
Toitures	La pente de toiture doit être comprise entre 45 et 52 degrés. Les volumes seront conservés (croupe, demi-croupe, fausse croupe...). Les ruptures de pente existant en partie basse de toiture (coyau) sont conservées, y compris en cas de réfection. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées, la sous-rive ne pouvant excéder 0,20 m de largeur. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau traditionnelle ou corniche moulurée en bois. Pour la couverture, sont acceptées les tuiles plates en écaille type Bieberschwanz ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.
Lucarnes	Les lucarnes rampantes et les lucarnes à deux pans (dites jacobines) sont autorisées aux conditions suivantes : Les joues seront obligatoirement maçonnées et recouvertes d'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, de teinte blanc cassé à sable. Elles seront implantées sur une seule rangée, à plus d'1 m de l'égout de la toiture principale. L'égout de toit ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Une lucarne rampante ne peut dépasser 0,80 m en largeur totale, 1,00 m en hauteur totale (hors toiture). La pente du toit de la lucarne doit être supérieur à 30 degrés, et s'arrêter à 0,60 m au moins du faite du toit. Une lucarne à deux pans ne peut excéder 1.00 m en largeur totale, 1.20 m de hauteur (hors toiture). L'espace entre deux lucarnes doit être supérieur à trois largeurs de lucarnes. De même, l'espace entre une rive de la toiture principale et une lucarne doit être supérieur à deux largeurs de lucarnes. Les rives et l'égout des lucarnes ne peuvent déborder de plus de 0,15 m le nu extérieur. Les fenêtres de toit (type Velux) ne sont pas permises.
Cheminées Ventilation	Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.
Antennes et paraboles	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.
Clôtures	Sont autorisées les clôtures à soubassement en maçonnerie ou sans soubassement avec palissade à claire-voie composée de lattes verticales en bois sur barres en bois ou en fer, sans poteaux ou avec poteaux en grès ou maçonnerie.



PLUI - VOLET PATRIMONIAL
Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	2
Type :	Immeuble urbain
Structure :	Pan de bois
Implantation :	Aligné sur la voie publique
Date de construction :	XVII ^{ème} , XVIII ^{ème} , début du XIX ^{ème} siècle

Historique et localisation

Les corps de ferme à pignon sur rue étaient la règle dans le noyau ancien, dont les rues présentent un tracé irrégulier, rayonnant à partir d'une place centrale, les parcelles étant relativement vastes.

Avec l'arrivée de réfugiés réformés à Bischwiller, dès 1618, un nouveau type d'urbanisme apparaît.

Dans la ville neuve, tracée à l'ouest du village, les nouveaux bâtiments sont édifiés en alignement sur la chaussée, le long des rues Rampont (jusqu'au numéro 73), Française, et des Ecoles (jusqu'à la rue des Rames).

Depuis les rues transversales (Rues du Moulin, Prévôt et Poincaré), les bâtiments d'angle offrent à la vue un alignement de pignons, en général à demi-croupe. Ces transversales restent peu bâties jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Les parcelles sont plus petites que dans le village allemand, et de forme plus ou moins rectangulaire.

La maison d'habitation se trouve sur la rue, suivie d'une cour intérieure, d'une dépendance, et enfin d'un jardin potager en coeur d'îlot. Les dépendances bâties en deuxième ligne abritent fréquemment des ateliers d'artisans.

Le plan des maisons d'avant 1800 (environ) reste le plan des maisons traditionnelles, en trois travées organisées autour d'un hall d'entrée abritant l'escalier d'accès à l'étage.

Dans les immeubles plus récents, le hall d'entrée et la cuisine sont remplacés par un couloir traversant.

A l'origine, il existait souvent un espace non bâtis entre les maisons, permettant l'accès à la cour. Dans ce cas, les pignons étaient visibles, et comportaient des ouvertures.

Ces espaces ont été surbâties au XIX^{ème} siècle, pour gagner de la surface habitable, formant ainsi des alignements ininterrompus.

Dans le village allemand, un certain nombre de bâtiments sont également reconstruits en alignement.

Les pans de bois des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle sont souvent ornés, présentant des motifs de chaises curules, de "Fünferkreutz", de "Mann", de "têtes de coq", des encadrements de fenêtres en saillie, des sablières basses moulurées, des cartouches sculptés dans les poteaux corniers. Plusieurs bâtiments comportaient des oriels, supprimés au XIX^{ème} siècle pour raison d'alignement.

En 1708, la "Neue Gasse" (rue Neuve, actuelle rue Clémenceau) est tracée pour accueillir des migrants venus de Suisse. Elle est conçue de manière identique à la ville neuve de 1618, et conserve encore actuellement un nombre non négligeable de bâtiments à pan de bois dans sa partie est, ainsi qu'entre la Poste et la rue Poincaré. Les colombages y sont plus sobres.

Le début de la rue de la Pomme d'Or, de la rue Foch (jusqu'à la rue Leclerc), du Rhin et des Menuisiers sont des excroissances du XVIII^{ème} siècle, s'étendant le long des chemins d'accès à la ville. Y sont également conservés un certain nombre de bâtiments à pan de bois (apparent à l'origine, enduits à l'époque industrielle).

Exemples dans le "Village allemand"



Exemples dans le "Village français" et ses extensions



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique	
Volumétrie Implantation	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Les Schlupf sont systématiquement conservés, lorsqu'ils existent, et ne peuvent être surbâtiés.
Façades	Le pan de bois existant est systématiquement ressorti (apparent) et restauré lorsque qu'une façade visible depuis la voie publique est repiquée ou ravalée. Sera autorisé uniquement l'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc à sable. L'enduit ne pourra pas dépasser du pan-de-bois de plus d'1 cm en épaisseur. Les arêtes seront douces, permettant l'écoulement des eaux de pluie, en excluant les angles vifs. Le pan de bois sera laissé en teinte bois naturel, brun ou rouge basque. Les produits utilisés devront laisser respirer le bois. Les éléments porteurs et structurels (sablières, poteaux, décharges) ne peuvent être supprimés ou sectionnés s'il est envisagé la création de nouvelles baies, qui ne pourra se faire qu'en respectant la structure du pan de bois existant. Il est possible de rouvrir d'anciennes baies qui auraient été condamnées lors d'une transformation antérieure. Les édifices comportant des chaînages d'angle, ou des encadrements de baies en grès conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'isolation extérieure n'est pas autorisée. Les perrons sont à conserver.
Baies et huisseries	La dimension des ouvertures est à conserver, ou à restituer dans leur état d'origine. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Leur teinte sera blanc cassé à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois carreaux chacun. Les encadrements d'ouvertures en bois (planches moulurées ou non) sont à conserver ou à restituer. Les volets seront battants, en bois plein naturel ou peints, teinte blanc cassé à brun, vert sapin, vert olive, ou bleu provençe. Les volets roulants sont proscrits. Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère nécessaire de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les portes cochères et les portes de garage seront en bois, non ajourées, avec bardage bois vertical ou horizontal. L'ouverture se fera vers l'intérieur, à deux battants. Une porte basculante avec bardage bois, sur armature métallique non visible, est tolérée pour les garages. Les huisseries des fenêtres, des portes et des portes cochères seront placées au nu interne du jambage.
Toitures	La pente de toiture doit être comprise entre 45 et 52 degrés. Les volumes seront conservés (croupe, demi-croupe, fausse croupe) ou restitués. Pour les bâtiments possédant une toiture à la Mansart d'origine, celle-ci devra être conservée. Les ruptures de pente existant en partie basse de toiture (coyau) sont conservées, y compris en cas de réfection. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées, la sous-rive ne pouvant excéder 0,20 m de largeur. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau traditionnelle ou corniche moulurée en bois. Pour la couverture, sont acceptées les tuiles plates en écaille type Bieberschwanz ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.
Lucarnes	Les lucarnes rampantes et les lucarnes à deux pans (dites jacobines) sont autorisées aux conditions suivantes : Les joues seront obligatoirement maçonnées et recouvertes d'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, de teinte blanc cassé à sable. Elles seront implantées sur une seule rangée, à plus d'1 m de l'égout de la toiture principale. L'égout du toit ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Une lucarne rampante ne peut dépasser 0,80 m en largeur totale, 1,00 m en hauteur totale (hors toiture). La pente du toit de la lucarne doit être supérieur à 30 degrés, et s'arrêter à 0,60 m au moins du faite du toit. Une lucarne à deux pans ne peut excéder 1.00 m en largeur totale, 1.20 m de hauteur (hors toiture). L'espace entre deux lucarnes doit être supérieur à trois largeurs de lucarnes. De même, l'espace entre une rive de la toiture principale et une lucarne doit être supérieur à deux largeurs de lucarnes. Les rives et l'égout des lucarnes ne peuvent déborder de plus de 0,15 m le nu extérieur. Les fenêtres de toit (type Velux) ne sont pas permises. Dans le cas où le bâtiment serait couvert d'une toiture à la Mansart d'origine, les lucarnes autorisées seront à deux pans, implantées sur le brisis, sous la condition que leur dimension n'excède pas 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture).
Cheminées Ventilation	Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.
Antennes et paraboles	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.
Vitrines commerciales	Les encadrements ou supports de vitrines en grès, en bois ou en fonte subsistants doivent être conservés, dans le cas de figure où le local conserve sa fonction commerciale. La vitrine sera placée au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit. En cas de changement de destination, les vitrines et portes d'accès au commerce pourront éventuellement être condamnées. Dans ce cas, il sera créé de nouvelles ouvertures identiques par l'aspect, les dimensions et les matériaux aux baies situées à l'étage, et alignées sur celles-ci.



PLUI - VOLET PATRIMONIAL
Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	3
Type :	Immeuble urbain
Structure :	Maçonnerie ou Pan de bois (enduit dès l'origine).
Implantation :	Aligné sur la voie publique
Date de construction :	1800-1870

Historique et localisation

Avec la révolution française, et l'intégration de l'Alsace à l'espace douanier français, Bischwiller connaît un grand bouleversement. Jusqu'ici possession des ducs de Deux-Ponts (Zweibrücken Birkenfeld Bischweiler), abritant fonctionnaires seigneuriaux, notables, mais également de nombreux artisans, la ville devient partie intégrante de la nouvelle république française. Bischwiller, capitale des ducs de Zweibrücken, devient ville industrielle.

Les premières manufactures apparaissent au début du 19ème siècle (HEUSCH & WEISS, LEROY, GOULDEN...). Une main d'oeuvre de plus en plus nombreuse s'installe dans la cité.

Les manufactures s'équipent d'un nombre important de métiers à tisser. La population augmente très rapidement.

La ville se densifie peu à peu, devant répondre au besoin de logement. On bâtit encore un certain nombre d'immeubles à pan de bois, qui seront enduits dès leur construction. On construit également en maçonnerie, des immeubles aux façades très simples, et aux modénatures épurées.

On comble les espaces vides dans le tissu urbain, on réhausse, on aménage les combles en installant des lucarnes dites jacobines.

Sur certains immeubles, on rencontre des bandeaux filants et des chaînages d'angle. Les encadrements des ouvertures sont lisses ou à congé. Les appuis de fenêtres présentent parfois une astragale.

Les premières maisons ouvrières sont bâties, à l'ouest du village huguenot, ainsi que dans la rue des Prés, et dans le prolongement des rues de la Pomme d'Or et des Menuisiers.

Bischwiller présente un visage multiple. Petites maisons ouvrières, nouvelles manufactures et immeubles urbains, corps de fermes et anciennes maisons à pan de bois de la ville ducale, qui ne seront souvent transformées et enduites que vers la fin du XIXème siècle.

Quelques exemples



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique	
Volumétrie Implantation	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté sur la voie publique.
Façades et modénatures	S'il existe, le pan de bois, enduit dès l'édification de l'immeuble, n'est pas destiné à être visible. Il restera donc enduit. Les motifs décoratifs tracés dans l'enduit (faux chaînages d'angle, etc) seront conservés, ou reproduits à l'identique si l'enduit doit être remplacé. Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.
Baies et huisseries	Les volets seront battants, en bois plein, ou à persiennes en partie centrale, teinte bois naturel ou peints teinte blanc cassé à gris clair. Les volets roulants sont proscrits. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Teinte blanc cassé à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois ou quatre carreaux chacun. Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les portes cochères seront en bois, pouvant être ajourées dans leur partie supérieure. Les huisseries des fenêtres, des portes et des portes cochères seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.
Toiture	La pente de toiture doit être comprise entre 45 et 52 degrés. Les volumes de toiture seront conservés ou restitués (croupe, demie-croupe, fausse croupe...) Pour les immeubles conservant une toiture à la Mansart d'origine, celle-ci devra être conservée. Les ruptures de pente existant en partie basse de toiture (coyau) seront conservées, y compris en cas de réfection. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau traditionnelle ou corniche moulurée en bois. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), ou tuile mécanique en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.
Lucarnes	Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine) ou la lucarne à croupe (dite capucine), leur dimension ne pouvant excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Les joues seront obligatoirement maçonnées et recouvertes d'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, de teinte blanc cassé à sable. Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Dans ce cas de figure, les châssis de toit (type Velux) sont tolérés, sur le terrasson uniquement. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.
Cheminées Ventilation	Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.
Antennes et paraboles	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public, ou sont admises exceptionnellement si elles sont intégrées à leur environnement immédiat par une teinte adaptée.
Vitrines commerciales	Les encadrements ou supports de vitrines en grès, en bois ou en fonte subsistants doivent être conservés, dans le cas de figure où le local conserve sa fonction commerciale. La vitrine sera placée au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit. En cas de changement de destination, les vitrines et portes d'accès au commerce pourront éventuellement être condamnées. Dans ce cas, il sera créé de nouvelles ouvertures identiques par l'aspect, les dimensions et les matériaux aux baies situées à l'étage, et alignées sur celles-ci.



PLUi - VOLET PATRIMONIAL Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	4
Type :	Immeuble urbain Second Empire
Structure :	Maçonnerie et pierre de taille
Implantation :	Aligné sur la voie publique
Date de construction :	1840-1870

Historique et localisation

Avec la construction de la voie ferrée, en 1855, Bischwiller bénéficie d'une nouvelle porte d'entrée : La gare. L'accès au cœur de la ville se fait naturellement par la rue de la Gare et la rue des Bouchers, actuelle rue Poincaré. Celles-ci sont les premières à voir fleurir un nouveau type d'immeubles imposants, aux modénatures ouvragées, dans l'esprit parisien, venant combler les vides dans le tissu urbain. L'architecture de certains bâtiments est visiblement directement inspiré du nouveau bâtiment de la gare.

On les retrouve donc essentiellement autour de la gare, dans la rue Poincaré, et sur le côté nord de la rue Rampont. Hormis ces axes pénétrants, la vieille ville reste pourtant pratiquement inchangée, avec une écrasante majorité de bâtiments à pan de bois, qui seront pourtant enduits dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, par mimétisme avec les bâtiments en maçonnerie. Quelques exemples d'immeubles urbains se retrouvent également dans la rue du Château, la rue des Pharmaciens, la rue des Charrons et la rue Clémenceau, qui conservent pourtant l'aspect général de la ville du XVIII^{ème} siècle.

Il est intéressant de noter que les maisons anciennes du bourg, surtout dans le village huguenot, continuent à abriter les petites manufactures, alors que les nouveaux immeubles urbains dessinent de nouveaux axes commerçants. Les notables et la bourgeoisie locale, qui possédaient d'imposantes maisons à pan de bois dans le "village allemand", héritage de l'époque des ducs de Deux-Ponts, s'implantent à présent dans le "grand Bischwiller" industriel.

Quelques exemples



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique	
Volumétrie Implantation	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté, sauf exception, sur la voie publique.
Façades et modénatures	Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.
Baies et huisseries	Les volets seront battants, en bois plein, à persiennes en partie centrale, peints teinte blanc cassé à gris clair. Les volets roulants sont proscrits. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Teinte blanc cassé à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois ou quatre carreaux chacun. Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les portes cochères seront en bois, pouvant être ajourées dans leur partie supérieure. Les huisseries des fenêtres, des portes et des portes cochères seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.
Toiture	Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservées ou remplacées à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera marron foncé, gris foncé ou noir.
Lucarnes	Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine) ou la lucarne à croupe (dite capucine), leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Les châssis de toit (type Velux) sont tolérés seulement dans ce cas de figure, sur le terrasson uniquement. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.
Cheminées Ventilation	Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.
Antennes et paraboles	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.
Vitrines commerciales	Les encadrements ou supports de vitrines en grès, en bois ou en fonte subsistants doivent être conservés, dans le cas de figure où le local conserve sa fonction commerciale. La vitrine sera placée au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit. En cas de changement de destination, les vitrines et portes d'accès au commerce pourront éventuellement être condamnées. Dans ce cas, il sera créé de nouvelles ouvertures identiques par l'aspect, les dimensions et les matériaux aux baies situées à l'étage, et alignées sur celles-ci.



PLUI - VOLET PATRIMONIAL
Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	5
Type :	Immeuble urbain de la période allemande
Structure :	Maçonnerie et pierre de taille
Implantation :	Aligné sur la voie publique
Date de construction :	1870-1918

Historique et localisation

Suite au conflit de 1870, l'assemblée nationale française vote la cession de l'Alsace et de la Lorraine germanophone à l'Empire allemand. Après deux siècles de présence française, l'Alsace et Bischwiller retournent dans l'espace germanique.

La clientèle des drapiers de Bischwiller était française et internationale avant 1870. Une nouvelle frontière se trouve à présent sur les Vosges. Les manufacturiers font ainsi le choix économique de l'émigration, emportant avec eux leurs machines, métiers à tisser, et sont suivis par leurs employés. Ils vont s'établir en France, à Elbeuf, Vire, Sedan, Roubaix, Tourcoing...

C'est un exode massif. Bischwiller comptait 11500 habitants en 1869, il en reste 7100 en 1875.

Le maire de Bischwiller, Guillaume Heusch-Dudrap, donne l'impulsion au redressement de la ville.

En 1883, la Société Alsacienne de Filature et de Tissage de Jute est fondée. Elle emploiera, dans un cadre à la pointe du progrès, jusqu'à 1000 ouvriers.

Bischwiller redevient prospère, bénéficie de la législation progressiste allemande en matière sociale.

La vie associative est florissante.

Alors que la période du Reichsland voit s'édifier de nombreux bâtiments imposants partout en Alsace, ces édifices restent peu nombreux à Bischwiller. Cela est probablement dû au grand nombre de bâtiments vacants, suite à l'émigration de 1870. Il n'y a donc pas de véritable besoin d'extension urbaine.

Plusieurs bâtiments publics imposants sont pourtant construits. Quelques immeubles d'habitation témoignent également de cette époque, se démarquant au final assez peu des constructions d'avant 1870.

Quelques exemples



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique	
Volumétrie Implantation	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté, sauf exception, sur la voie publique.
Façades et modénatures	Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. Les façades en brique apparente ne pourront pas être enduites. Dans le cas où cela aurait déjà été le cas lors d'un précédent ravalement, il est souhaitable que l'enduit soit retiré, et le support en brique remis en état. Pour les façades enduites dès l'origine, l'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. En cas de changement de destination, les vitrines et portes d'accès aux commerces pourront éventuellement être condamnées. Dans ce cas, il sera créé de nouvelles ouvertures identiques par l'aspect, les dimensions et les matériaux aux baies situées à l'étage, et alignées sur celles-ci. La maçonnerie utilisera des matériaux identiques ou similaires à ceux du restant de la façade. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.
Baies et huisseries	Les volets roulants sont autorisés. S'ils existent, les volets battants seront conservés ou remplacés. Ils seront en bois plein, à persiennes en partie centrale, peints teinte blanc cassé à gris clair. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions, teinte blanc cassé à gris clair, à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois ou quatre carreaux chacun Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les portes cochères seront en bois, laissé naturel ou peint, pouvant être ajourées dans leur partie supérieure. Les huisseries des fenêtres, des portes et des portes cochères seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.
Toiture	Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservées ou remplacées à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera marron foncé, gris foncé ou noir.
Lucarnes	Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine), ou la lucarne à croupe (dite capucine). Leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Dans ce cas de figure seulement, les châssis de toit (type Velux) sont tolérés, sur le terrasson uniquement. L'oeil de boeuf en zinguerie peut être accepté. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.
Cheminées Ventilation	Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.
Antennes et paraboles	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.
Vitrines commerciales	Les encadrements ou supports de vitrines en grès, en bois ou en fonte subsistants doivent être conservés ou restitués, dans le cas de figure où le local conserve sa fonction commerciale. La vitrine sera placée au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit.



PLUI - VOLET PATRIMONIAL
Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	6
Type :	Villa bourgeoise
Structure :	Maçonnerie et pierre de taille
Implantation :	En cœur de parcelle
Date de construction :	1900-1940

Historique et localisation

Au XVIII^{ème} siècle, les notables et bourgeois de Bischwiller résidaient essentiellement dans le noyau ancien, dit village allemand, dans d'imposantes demeures à pan de bois.

Au XIX^{ème} siècle, ils édifient des immeubles au goût du jour, d'architecture second empire française, le long des axes principaux de la ville.

Au début du XX^{ème} siècle, durant la période du Reichsland, les bischwillérois aisés se font construire des villas, situées surtout en périphérie du centre ville ancien.

Il est intéressant de noter qu'à l'inverse d'autres villes industrielles, les habitations des chefs d'entreprise et patrons bischwillérois ne font pas étalage de richesse. Ici, pas de vaste domaine, pas de manoir. Les villas de la période allemande, ainsi que celles édifiées après le retour à la France dans les années 1920-1930, restent généralement d'apparence modeste, s'intégrant discrètement dans le tissu urbain et à la population ouvrière.

Ensemble urbain cohérent

Un quartier en particulier concentre un nombre important de villas et de pavillons bourgeois. Il s'agit du secteur situé au sud de l'église catholique, sur lequel se dressaient des rames de drapiers jusque dans les années 1920. Sur ce secteur, situé entre la rue de Hanhoffen et du Luhberg, et traversé par les rues Pierson et Pasteur, se dressent près d'une quarantaine de villas.

Choix a été fait, lors de l'élaboration du PLUI, de protéger ces constructions formant un ensemble urbain cohérent, représentatif de l'architecture bourgeoise de l'entre-deux- guerres.

Exemples



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique	
Volumétrie Implantation	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté, sauf exception, en cœur de parcelle.
Façades et modénatures	Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille ou en pierre reconstituée conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé pour les façades sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. Les balustres en pierre de taille et ferronnerie seront conservés ou remplacés à l'identique. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.
Baies et huisseries	S'ils existent, les volets battants seront conservés ou remplacés. Ils seront en bois plein, à persiennes en partie centrale, peints teinte blanc cassé à gris clair. Les volets roulants sont autorisés s'il n'existe pas de volets battants. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Elles seront de teinte blanc cassé. Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les huisseries des fenêtres et des portes d'entrée seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.
Toiture	Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont acceptées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservés ou remplacés à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwanz, ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera marron foncé, gris foncé ou noir.
Lucarnes	Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine), la lucarne à croupe (dite capucine), ou les lucarnes à fronton courbe, leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Dans ce cas de figure, les châssis de toit (type Velux) sont tolérés, sur le terrasson uniquement. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.
Cheminées Ventilation	Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.
Antennes et paraboles	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.
Clôtures	Les clôtures en ferronnerie seront impérativement conservées. Les soubassements, poteaux en maçonnerie ou en pierre de taille seront conservés ou restaurés à l'identique. Les clôtures à soubassement en maçonnerie avec palissade à claire-voie composée de lattes verticales en bois sur barres en bois ou en fer, sans poteaux ou avec poteaux en grès ou maçonnerie seront également conservées ou remplacées à l'identique. Les parties enduites le seront à la chaux hydraulique naturelle et sable local, trois passes, teinte blanc à sable.



PLUI - VOLET PATRIMONIAL
Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	7
Type :	Maison ouvrière
Structure :	Pan de bois enduit, maçonnerie et pierre de taille
Implantation :	Aligné sur la voie publique
Date de construction :	1790-1920

Historique et localisation

Les petites maisons ouvrières constituent un élément caractéristique du paysage urbain de Bischwiller. Après la révolution française, les filatures artisanales évoluent peu à peu pour devenir d'importantes manufactures. L'industrie, essentiellement textile, bouleverse l'aspect de Bischwiller, restée jusque là une petite cité résidentielle et artisanale appartenant aux ducs de Deux-Ponts.

Les premières maisons ouvrières sont bâties à l'ouest du village dit "français", le long de la rue des prés, des rames, du houblon, de la Pomme d'Or et des Menuisiers. Elles sont encore fréquemment en pan de bois, parfois apparent, parfois enduit.

Au plus fort de la période industrielle, les maisons ouvrières sont édifiées en maçonnerie, les encadrements étant en pierre de taille, sans aucun décor. Vers 1860, un nouveau quartier est édifié au sud de la ville, entre la voie ferrée et la route de Strasbourg, essentiellement composé de maisons ouvrières. On en construit également au-delà de la voie ferrée, vers Gries, ou au nord le long de la rue du Cimetière, ainsi que dans les "dents creuses" du centre ville (aux extrémités des rues Française et des Ecoles). Durant la période du Reichsland, un nouveau type de maison ouvrière voit le jour, aux modénatures en brique apparente, les ouvertures surmontées d'un arc de décharge décoratif. Il s'agit des "Jute-Hiesel", construites pour les ouvriers de l'Elsässische Jute-Spinnerei und Weberei

Ensemble urbain cohérent

Les maisons ouvrières sont nombreuses à Bischwiller. Les protéger toutes freinerait le développement urbain, leur taille étant souvent modeste.

Choix a été fait, lors de l'élaboration du PLUI, de protéger certaines de ces constructions formant un ensemble urbain cohérent, représentatif de l'architecture ouvrière bischwilléroise.

Cet ensemble concerne les rues d'Elbeuf, de Sedan, et de Vire, qui conserve encore de nombreuses maisons ouvrières des trois types.

Exemples



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique		
	Ensemble urbain cohérent	Bâtiments situés hors de l'ensemble urbain cohérent
Volumétrie Implantation	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté en alignement sur la voie publique.	Le réhaussement de l'édifice est envisageable, sous certaines conditions détaillées dans le règlement PLUI. Il est implanté en alignement sur la voie publique.
Façades et modénatures	Les encadrements de baies en pierre de taille ou en pierre reconstituée conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. Les encadrements en bois (planches) seront conservés, ou remplacés à l'identique. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.	Les encadrements de baies en pierre de taille, en brique ou en pierre reconstituée conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable En cas de réhaussement, les ouvertures de l'étage seront alignées sur celles du rez-de-chaussée, et reprendront l'aspect des modénatures existantes. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.
Baies et huisseries	Les volets seront battants, en bois plein, laissés naturels ou peints, teinte bois ou blanc cassé, gris clair, vert sapin ou vert olive. Les volets roulants ne sont pas autorisés. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires reprenant les mêmes proportions. Elles seront de teinte blanc cassé ou d'aspect bois. Les portes d'entrée sont en bois laissé naturel ou peint. Elles peuvent être vitrées en partie haute. Les perrons sont à conserver. Les portes cochères ou de garages sont bardées de bois. Le percement des façades pour la création de nouveaux garages n'est pas autorisé. Les huisseries des fenêtres, portes d'entrée et portes cochères (ou garages) seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur.	Les volets seront battants, en bois plein, laissés naturels ou peints, teinte blanc cassé à brun, vert sapin ou vert olive. Les volets roulants ne sont pas autorisés. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées, ou remplacées par des exemplaires reprenant les mêmes proportions. Elles seront de teinte blanc cassé ou d'aspect bois. Les portes d'entrée sont en bois laissé naturel ou peint. Elles peuvent être vitrées en partie haute. Les perrons sont à conserver. Les portes cochères ou de garages sont bardées de bois ou d'aspect bois. Les huisseries des fenêtres, portes d'entrée et portes cochères (ou garages) seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur.
Toiture	Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont acceptées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau ou corniche moulurée en bois. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboitement (Vauban écaille), ou la tuile mécanique en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.	Les volumes de toiture seront conservés. En cas de réhaussement, la nouvelle toiture reprendra les volumes de celle qui est supprimée. Les rives en bois avec zinguerie sont acceptées. Le débord de toit, hors zinguerie, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboitement (Vauban écaille), ou la tuile mécanique en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.
Lucarnes	Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans, dite jacobine, leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Les châssis de toit (type Velux) ne sont pas acceptés. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.	
Cheminiées Ventilation	Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.	
Antennes et paraboles	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.	
Clôtures	Les clôtures à soubassement en maçonnerie avec palissade à claire-voie composée de lattes verticales en bois sur barres en bois ou en fer, sans poteaux ou avec poteaux en grès ou maçonnerie seront conservées ou remplacées à l'identique.	



PLUI - VOLET PATRIMONIAL Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	8
Type :	Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres
Structure :	Maçonnerie
Implantation :	Aligné sur la voie publique
Date de construction :	1918-1940

Historique et localisation

En novembre 1918 prend fin le premier conflit mondial. Les vainqueurs reprennent possession de l'Alsace, qui redevient française.

Le maire LIX contribue au redressement de Bischwiller, qui devient le premier centre industriel d'Alsace du Nord.
En 1924, la ville accueille l'Exposition artisanale, industrielle et commerciale.

Hormis la construction du quartier de villas près de l'Eglise catholique, la ville reste dans ses limites du 19ème siècle jusqu'au développement des zones pavillonnaires et lotissements des années 70.

Quelques immeubles sont bâtis

Exemples



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique	
Volumétrie Implantation	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté en alignement sur la voie publique.</p>
Façades et modénatures	<p>Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille ou en pierre reconstituée conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé pour les façades sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. Les balustres en pierre de taille et ferronnerie seront conservés ou remplacés à l'identique. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p>
Baies et huisseries	<p>Les volets roulants sont autorisés. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Elles seront de teinte blanc cassé. Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les portails et portes en ferronneries seront conservés ou remplacés à l'identique. Les huisseries des fenêtres et des portes d'entrée seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.</p>
Toiture	<p>Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont acceptées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservés ou remplacés à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.</p>
Lucarnes	<p>Les lucarnes existantes sont à conserver sans modification d'aspect. Les nouvelles lucarnes autorisées sont les lucarnes à fronton courbe, leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ou à deux pans ne sont pas autorisées.</p>
Cheminiées Ventilation	<p>Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
Antennes et paraboles	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.</p>



PLUI - VOLET PATRIMONIAL
Ville de Bischwiller



Fiche typologique :	9
Type :	Bâtiment industriel
Structure :	Maçonnerie et pierre de taille
Implantation :	Variable
Date de construction :	1800-1940

Historique et localisation

Les manufactures et usines, avec leurs nombreuses cheminées, ont longtemps été une des caractéristiques du paysage urbain de Bischwiller.

Les premières manufactures apparaissent au début du 19ème siècle. Elles s'équipent rapidement d'un nombre important de métiers à tisser.

En 1842 est mise en service la première machine à vapeur par le fabricant KUNZER.

Les cheminées du début de la première moitié du XIXème siècle sont de forme carrée, les plus récentes deviennent progressivement rondes.

Suite au conflit de 1870, l'Alsace est cédée à l'Allemagne. La clientèle des drapiers de Bischwiller étant française et internationale avant 1870, de nombreux patrons font le choix de l'émigration, emportant avec eux leurs machines, métiers à tisser, et sont suivis par leurs employés. Ils vont s'établir en France, à Elbeuf, Vire, Sedan, Roubaix, Tourcoing. C'est un exode massif. Bischwiller comptait 11500 habitants en 1869, il en reste 7100 en 1875.

Pourtant, la ville se redresse et plusieurs usines importantes s'implantent à nouveau dans la cité. En 1883, la Société Alsacienne de Filature et de Tissage de Jute est fondée. Elle emploiera, dans un cadre à la pointe du progrès, jusqu'à 1000 ouvriers.

Bischwiller redevient prospère, et bénéficie de la législation progressiste allemande en matière sociale. La vie associative est florissante.

Les bâtiments industriels sont implantés un peu partout en ville, de son centre à la périphérie. Après 1945, le déclin industriel frappe Bischwiller. En quelques décennies, la plupart des usines ferment, et sont démolies. Les cheminées sont abattues. Actuellement, moins d'une dizaine de sites témoignent de la puissance industrielle passée de la ville.

Quelques exemples



Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique	
Volumétrie Implantation	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Son implantation et son orientation sont variables.
Façades et modénatures	Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. L'enduit pourra également rester non peint. Les façades en brique apparente ne pourront pas être enduites. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.
Baies et huisseries	S'ils existent, les volets battants seront conservés ou remplacés. Ils sont en bois plein, à persiennes en partie centrale, peints teinte blanc cassé à gris clair. Les volets roulants sont autorisés. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires reprenant les mêmes proportions. Les huisseries des fenêtres, des portes et des portails seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.
Toiture	Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservées ou remplacées à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.
Lucarnes	Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine), ou la lucarne à croupe (dite capucine). Leur devra être inférieure aux ouvertures existantes en façade. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.
Cheminées Ventilation	Les cheminées d'usine sont systématiquement préservées, et ce sur l'intégralité de leur hauteur. Celles bâties en briques apparentes conserveront cet aspect et ne pourront être enduites. Celles enduites dès l'origine resteront enduites. En cas de ravalement, l'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, et restera non peint. Les souches de cheminées traditionnelles sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont autorisées. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.
Antennes et paraboles	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.
Vitrines commerciales	Les vitrines seront installées au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit.

		Adresse	Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers
1	Bischwiller	Impasse de la Bieche	48	15	UE3	école Erlenberg	4		1864			
2	Bischwiller	10 Rue des Bobineurs	22	49	UA2	Maison Claus	5	Immeuble urbain de la période allemande	vers 1890			
3	Bischwiller	12 Rue des Bobineurs	22	56	UA2		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
4	Bischwiller	16 Rue des Bobineurs	22	251	UA2	Gendarmerie allemande	5	Immeuble urbain de la période allemande	1870-75			
5	Bischwiller	31 Rue des Bobineurs	24	81	UA2		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
6	Bischwiller	7 Rue des Casernes	1	18	UE2	Casernes allemandes	5		1898			
7	Bischwiller	7 Rue des Casernes	1	18	UE3	Casernes allemandes	5	cloître	1898			
8	Bischwiller	10 Rue des Casernes	48	17	UE2	Hall de gymnastique	5		1872-1920			
9	Bischwiller	18 Rue des Casernes	48	38	UE1		6	Villa bourgeoise	1920-1930			
10	Bischwiller	20 Rue des Casernes	47	65	UE1		9	cheminée	Bâtiment industriel			
11	Bischwiller	22 Rue des Casernes	47	43	UE1		6	Villa bourgeoise	1920-1930			
12	Bischwiller	1 Rue des Charons	15	249	UA1	Bischwiller Acozell	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVII			
13	Bischwiller	2 Rue des Charons	15	35	UA1	Coin de Pêche	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit 1824	IA00124102		
14	Bischwiller	3 Rue des Charons	15	249	UA1	Bischwiller Acozell	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVII			
15	Bischwiller	4 Rue des Charons	15	36	UA1	Source d'Asie	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1870			
16	Bischwiller	6 Rue des Charons	15	37	UA1	Hirsch	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1870			
17	Bischwiller	7 Rue des Charons	15	11	UA1	Waltmann	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1850			
18	Bischwiller	8 Rue des Charons	15	38	UA1	Ober	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1870			
19	Bischwiller	9 Rue des Charons	15	30	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible 1704			
20	Bischwiller	10 Rue des Charons	15	39	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII*			
21	Bischwiller	11 Rue des Charons	15	9	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible fin XVII*	IA00124103		
22	Bischwiller	12 Rue des Charons	15	40	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible XVIII*			
23	Bischwiller	14 Rue des Charons	15	41	UA1	Caprice	2	Immeuble urbain à pan de bois	visible XVIII*			
24	Bischwiller	16 Rue des Charons	15	240	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII*			
25	Bischwiller	17 Rue des Charons	15	6	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible XVIII*			
26	Bischwiller	18 Rue des Charons	15	250	UA1	Menuiserie Baumer	1	Corps de ferme	Enduit XVIII*			
27	Bischwiller	19 Rue des Charons	15	242	UA1	Maison des Arts	2	Immeuble urbain à pan de bois	visible 1657	IA00124104		
28	Bischwiller	22 Rue des Charons	15	48	UA1	Krenker	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1860			
29	Bischwiller	Rue de la Chartrouse	20	225	UD1		9	cheminée	Bâtiment industriel			
30	Bischwiller	3 Rue du Château	5	72	UA1	Lien d'Or	bât. Princp.	2	Immeuble urbain à pan de bois	visible 1618	IA00124148	
31	Bischwiller	3 Rue du Château	5	72	UA1	Lien d'Or dépendance	dépendance	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	1860		
32	Bischwiller	6 Rue du Château	5	114	UA1	Orèche	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1860	IA00124099		
33	Bischwiller	7 Rue du Château	5	18	UA1	Lambing	2	Immeuble urbain à pan de bois	visible fin XVII*	IA00124100		
34	Bischwiller	8 Rue du Château	5	91	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible fin XVII*	IA00124101		
35	Bischwiller	9 Rue du Château	5	17	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible fin XVII*			
36	Bischwiller	10 Rue du Château	5	92	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible XVIII*			
37	Bischwiller	14 Rue du Château	5	52	UA1	Basak	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII*			
38	Bischwiller	1 Rue des Cimetières	2	54	UE1	ateliers municipaux	dépendance	9	Bâtiment industriel	XX*		
39	Bischwiller	7 Rue des Cimetières	2	150	UE1		6	Villa bourgeoise	1910-1930			
40	Bischwiller	9 Rue des Cimetières	1	113	UE1		6	garage	Villa bourgeoise	1910-1930		
41	Bischwiller	11 Rue des Cimetières	2	17	UE1		6	Villa bourgeoise	1900-1918			
42	Bischwiller	1 Rue Georges Clémenceau	15	143	UA1	Trois fleurs	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	Enduit début XIX*			
43	Bischwiller	3 Rue Georges Clémenceau	15	142	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX*			
44	Bischwiller	4 Rue Georges Clémenceau	15	53	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible début XIX*			
45	Bischwiller	5 Rue Georges Clémenceau	15	141	UA1	Maison Laurin	2	Immeuble urbain à pan de bois	visible début XVIII*	IA00124126		
46	Bischwiller	6 Rue Georges Clémenceau	15	54	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XVIII*			
47	Bischwiller	7 Rue Georges Clémenceau	15	140	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1860			
48	Bischwiller	8 Rue Georges Clémenceau	15	55	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie et pan de bois	début XIX*			
49	Bischwiller	9 Rue Georges Clémenceau	15	167	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1860			
50	Bischwiller	10 Rue Georges Clémenceau	15	56	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII*	IA00124127		
51	Bischwiller	11 Rue Georges Clémenceau	15	139	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII*			
52	Bischwiller	11 A Rue Georges Clémenceau	15	138	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII*			
53	Bischwiller	12 Rue Georges Clémenceau	15	57	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible début XVIII*			
54	Bischwiller	13 Rue Georges Clémenceau	15	137	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	visible 1720	IA00124128		
55	Bischwiller	14 Rue Georges Clémenceau	15	58	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII*			
56	Bischwiller	15 Rue Georges Clémenceau	15	136	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII*			

	Adresse	Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers	
57	Bachwiler 16	Rue Georges Clémenceau	15	59	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
58	Bachwiler 17	Rue Georges Clémenceau	15	131	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
59	Bachwiler 19	Rue Georges Clémenceau	15	130	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
60	Bachwiler 20	Rue Georges Clémenceau	15	62	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
61	Bachwiler 23	Rue Georges Clémenceau	15	129	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
62	Bachwiler 23	Rue Georges Clémenceau	15	63	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
63	Bachwiler 24	Rue Georges Clémenceau	15	68	UA1		5	immeuble urbain de la période allemande		vers 1910		
64	Bachwiler 26	Rue Georges Clémenceau	15	213	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
65	Bachwiler 30 A	Rue Georges Clémenceau	15	252	UA1	Hauger	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	Enduit	début XIX ^e		
66	Bachwiler 30	Rue Georges Clémenceau	15	278	UA1		8	immeuble urbain de l'entre-deux-guerres		vers 1930		
67	Bachwiler 31	Rue Georges Clémenceau	15	250	UA1	Brasserie Kulmer	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
68	Bachwiler 33	Rue Georges Clémenceau	15	89	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
69	Bachwiler 35	Rue Georges Clémenceau	15	220	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e		
70	Bachwiler 36	Rue Georges Clémenceau	16	67	UA1	Boulangerie Eckert	5	immeuble urbain de la période allemande		vers 1900		
71	Bachwiler 37 A	Rue Georges Clémenceau	16	228	UA1	Orts	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XVIII ^e		
72	Bachwiler 37	Rue Georges Clémenceau	16	86	UA1	immeuble Mehl	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
73	Bachwiler 38	Rue Georges Clémenceau	16	66	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	1722		
74	Bachwiler 39	Rue Georges Clémenceau	16	77	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	IA00124129	
75	Bachwiler 41	Rue Georges Clémenceau	16	78	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XVIII ^e		
76	Bachwiler 42	Rue Georges Clémenceau	16	176	UA1	Chapelle Tabor	5	immeuble urbain de la période allemande		1919		
77	Bachwiler 45	Rue Georges Clémenceau	16	80	UA1	Ferber	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
78	Bachwiler 48	Rue Georges Clémenceau	16	82	UA1	Kieger	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e		
79	Bachwiler 53	Rue Georges Clémenceau	16	85	UA1	La Poste	5	immeuble urbain de la période allemande		1897	IA00124090	
80	Bachwiler 57	Rue Georges Clémenceau	16	88	UA1		5	immeuble urbain de la période allemande		vers 1890		
81	Bachwiler 1	Rue du Conseil	5	14	UA1	Télégraphe	4	immeuble urbain bourgeois		1864	IA00124143	
82	Bachwiler 2	Rue du Conseil	5	87	UA1	Pharmacie Priscaline	3	Corps de ferme	Visible	1681	IA00124105	PA00064824
83	Bachwiler 3	Rue du Conseil	5	17	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
84	Bachwiler 4	Rue du Conseil	5	136	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		1873	IA00124152	
85	Bachwiler 6	Rue du Conseil	5	55	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
86	Bachwiler 10	Rue du Conseil	5	56	UA1	Hautt	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	fin XVIII ^e		
87	Bachwiler 2	Rue de la Couronne	13	1	UA1	A Dours	1	Corps de ferme	Visible	1856-1803	IA00124148	
88	Bachwiler 3	Rue de la Couronne	13	165	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e		
89	Bachwiler 4	Rue de la Couronne	13	2	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e		
90	Bachwiler 5	Rue de la Couronne	13	108	UA1	dépendance	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e		
91	Bachwiler 11	Rue de la Couronne	13	14	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e		
92	Bachwiler 12	Rue de la Couronne	13	4	UA1	Maison Strecher	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
93	Bachwiler 13	Rue de la Couronne	13	15	UA1	Maison Marzoff	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
94	Bachwiler 14	Rue de la Couronne	13	242	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
95	Bachwiler 17	Rue de la Couronne	13	100	UA1	Stadthotel	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	Enduit	1786		
96	Bachwiler 19	Rue de la Couronne	13	103	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	1786	IA00124107	
97	Bachwiler 5	Rue des Couturiers	19	62	UX1	Menuiserie Steiner	9	Bâtiment industriel		1883		
98	Bachwiler 2.4	Rue des Couturiers	19	63	UX1		9	Bâtiment industriel		1883		
99	Bachwiler	Square Charles De Gaulle			UA1	Sinque à musique				1899		
100	Bachwiler 1	Rue du Diaconat	3	5	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	IA00124108	
101	Bachwiler 2	Rue du Diaconat	5	98	UA1		3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX ^e		
102	Bachwiler 4	Rue du Diaconat	5	1	UA1	Maison Raff	1	Corps de ferme		début XIX ^e		
103	Bachwiler 5	Rue du Diaconat	3	11	UA1	Cartonnage direction	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		XVIII ^e		
104	Bachwiler 7	Rue du Diaconat	3	58 61 82 83	UA1	Cartonnage	9	Bâtiment industriel		XIX ^e		
105	Bachwiler 9	Rue du Diaconat	3	58 61 82 83	UA1	Cartonnage	9	Bâtiment industriel		XIX ^e		
106	Bachwiler	Rue du Diaconat	5	23	UA1	maisonnette de foules	1	Corps de ferme	Visible	début XIX ^e		
107	Bachwiler 4	Rue des Ecoles	15	26	UA1		3	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e	IA00124109	
108	Bachwiler 10	Rue des Ecoles	15	35	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
109	Bachwiler 15	Rue des Ecoles	15	73	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
110	Bachwiler 17	Rue des Ecoles	15	76	UA1	Maison Galé	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e		
111	Bachwiler 19	Rue des Ecoles	15	77	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
112	Bachwiler 20	Rue des Ecoles	17	65	UA1	Maison Hanser	6	Villa bourgeoise		vers 1930		

	Adresse	Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers		
113	Bischwiller	25	Rue des Ecoles	15	81	UA3	Cappadoce (RuH)	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
114	Bischwiller	27	Rue des Ecoles	16	68	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII ^e -XVIII ^e		
115	Bischwiller	28	Rue des Ecoles	16	65	UA3		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII ^e -XVIII ^e		
116	Bischwiller	31	Rue des Ecoles	16	64	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
117	Bischwiller	33	Rue des Ecoles	16	62	UA3	BNP	5	immeuble urbain de la période allemande		vers 1890		
118	Bischwiller	35	Rue des Ecoles	16	61	UA3		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	1700		
119	Bischwiller	37	Rue des Ecoles	16	60	UA3		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
120	Bischwiller	39	Rue des Ecoles	16	262	UA3		3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX ^e		
121	Bischwiller	41	Rue des Ecoles	16	36	UA3	Central Café	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e		
122	Bischwiller	43	Rue des Ecoles	16	55	UA3		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
123	Bischwiller	45	Rue des Ecoles	16	54	UA1	Maison Hammer	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
124	Bischwiller	57	Rue des Ecoles	21	39	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
125	Bischwiller	59	Rue des Ecoles	21	38	UA3		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
126	Bischwiller	61	Rue des Ecoles	21	36	UA3		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1850		
127	Bischwiller	1	Rue de l' Eglise	40	107	UE1	Catèdre allemande	5			vers 1875	IA00124095	
128	Bischwiller	2	Rue de l' Eglise	5	12	UE1	Diocèse	4	immeuble urbain bourgeois		1835 - 1861		
129	Bischwiller	4	Rue de l' Eglise	5	4	UA3	Maison Barreau	1	Corps de ferme	Visible	fin XVII ^e	IA00124110	
130	Bischwiller	4 A	Rue de l' Eglise	5	77	UA3	Maison Lovagaine	1	Corps de ferme	Visible	début XIX ^e	IA00124111	
131	Bischwiller	6	Rue de l' Eglise	5	104	UA3	Presbytère luthérien	1	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e	IA00124097	
132	Bischwiller	8	Rue de l' Eglise	5	123	UA3	Presbytère réformé	4	immeuble urbain bourgeois		1864		
133	Bischwiller	10	Rue de l' Eglise	5	122	UA3	Presbytère	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		1778	IA00124098	
134	Bischwiller	12	Rue de l' Eglise	5	8	UA3	Foyer protestant	5	immeuble urbain de la période allemande		1902		
135	Bischwiller	14	Rue de l' Eglise	5	9	UA3		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
136	Bischwiller	18	Rue de l' Eglise	5	13	UA3		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860		
137	Bischwiller		Rue de l' Eglise	4	50	UA3	Eglise Protestante				1300-1722	IA00124088	
138	Bischwiller	1	Rue d' Ebauf	18	17	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
139	Bischwiller	2	Rue d' Ebauf	18	52	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
140	Bischwiller	3	Rue d' Ebauf	18	34	UA3		7	Maison ouvrière		vers 1880		
141	Bischwiller	4	Rue d' Ebauf	18	41	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
142	Bischwiller	5	Rue d' Ebauf	18	33	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
143	Bischwiller	6	Rue d' Ebauf	18	44	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
144	Bischwiller	7	Rue d' Ebauf	18	34	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
145	Bischwiller	8	Rue d' Ebauf	18	45	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
146	Bischwiller	9	Rue d' Ebauf	18	31	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
147	Bischwiller	10	Rue d' Ebauf	18	46	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
148	Bischwiller	11	Rue d' Ebauf	18	32	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
149	Bischwiller	12	Rue d' Ebauf	18	47	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
150	Bischwiller	13	Rue d' Ebauf	18	21	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
151	Bischwiller	14	Rue d' Ebauf	18	43	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
152	Bischwiller	15	Rue d' Ebauf	18	30	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
153	Bischwiller	16	Rue d' Ebauf	18	49	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
154	Bischwiller	17	Rue d' Ebauf	18	29	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
155	Bischwiller	18	Rue d' Ebauf	18	30	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
156	Bischwiller	19	Rue d' Ebauf	18	28	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
157	Bischwiller	20	Rue d' Ebauf	18	51	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
158	Bischwiller	21	Rue d' Ebauf	18	27	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
159	Bischwiller	22	Rue d' Ebauf	18	52	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
160	Bischwiller	23	Rue d' Ebauf	18	20	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
161	Bischwiller	24	Rue d' Ebauf	18	53	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
162	Bischwiller	25	Rue d' Ebauf	18	25	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
163	Bischwiller	26	Rue d' Ebauf	18	54	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
164	Bischwiller	27	Rue d' Ebauf	18	55	UA2		7	Maison ouvrière		vers 1880		
165	Bischwiller	2	Impasse de l' Eclaircieur	18	38	UA3		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVII ^e	IA00124112	
166	Bischwiller	2	Rue de l' Etang	2	124	N1	Moulin Goetz	cheminée	9	Bâtiment industriel		1860	IA00124165
167	Bischwiller	1	Rue des Filous	29	55	UA2	Ecole		4			1858	IA00124093
168	Bischwiller	4	Rue des Filous	29	50	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		

	Adresse	Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers	
169	Bischwiller	11	Rue des Fieurs	23	74	UA2		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
170	Bischwiller	11	Rue des Fieurs	23	162	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	vers 1865	IA00124113
171	Bischwiller	13	Rue des Fieurs	21	72	UA2		6	Villa bourgeoise		vers 1900	
172	Bischwiller	15	Rue des Fieurs	21	71	UA2		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
173	Bischwiller	1	Rue du Maréchal Foch	14	1	UA1	Au Cygne	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	1820	
174	Bischwiller	3	Rue du Maréchal Foch	14	11	UA2	Usine Heusch - Ecole Foch	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		1850	IA00124159
175	Bischwiller	4	Rue du Maréchal Foch	15	145	UA2	Maison Gummenganger	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	
176	Bischwiller	5	Rue du Maréchal Foch	14	12	UA2	Maison Franck	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860	
177	Bischwiller	6	Rue du Maréchal Foch	15	170-171	UA2	Villa Fritz	6	Villa bourgeoise		vers 1900	
178	Bischwiller	10	Rue du Maréchal Foch	15	191	UA2	Maison Adreht Drouot	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e	
179	Bischwiller	13	Rue du Maréchal Foch	14	129	UA2		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1860	
180	Bischwiller	15	Rue du Maréchal Foch	14	193	UA2	habitation	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX ^e	
181	Bischwiller	15	Rue du Maréchal Foch	14	193	UA2	dépendance	5	Bâtiment industriel		vers 1840	
182	Bischwiller	16	Rue du Maréchal Foch	15	234	UA2	Au Cheval Noir	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	1753	
183	Bischwiller	17	Rue du Maréchal Foch	14	165	UA2	Freibühne catholique	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1850	IA00124096
184	Bischwiller	28	Rue du Maréchal Foch	23	52	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e	
185	Bischwiller	32	Rue du Maréchal Foch	21	53	UA2	Au Cheval Blanc	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX ^e	
186	Bischwiller		Rue du Maréchal Foch	14	161	UA2	Eglise Catholique				1835-1860	IA00124085
187	Bischwiller	1	Rue Française	15	254	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	
188	Bischwiller	7	Rue Française	16	34	UA2		3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		fin XVII ^e	IA00124114
189	Bischwiller	14	Rue Française	16	21	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e	
190	Bischwiller	20	Rue Française	16	17	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	IA00124115
191	Bischwiller	22	Rue Française	16	18	UA2		4	immeuble urbain bourgeois		1870	IA00124116
192	Bischwiller	23	Rue Française	17	68	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e	
193	Bischwiller	24	Rue Française	16	13	UA2		8	immeuble urbain de l'entre-deux-guerres		vers 1920	
194	Bischwiller	28	Rue Française	16	9	UA2	Maison Huss	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e	
195	Bischwiller	32	Rue Française	16	4	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	
196	Bischwiller	37	Rue Française	17	53	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e	
197	Bischwiller	38	Rue Française	17	123	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	
198	Bischwiller	39	Rue Française	17	152	UA2	Boulangerie Bauer	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		1864	IA00124117
199	Bischwiller	40	Rue Française	17	43	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	
200	Bischwiller	42	Rue Française	17	46	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	
201	Bischwiller	46	Rue Française	17	48	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	
202	Bischwiller	4	Rue de la Garantie	27	96	UB1		6	Villa bourgeoise		vers 1900	
203	Bischwiller	5	Rue de la Garantie	27	99	UB1					vers 1900	
204	Bischwiller	1	Rue de la Gare	16	271	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e	
205	Bischwiller	3	Rue de la Gare	16	183	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	
206	Bischwiller	4	Rue de la Gare	16	116	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	
207	Bischwiller	5	Rue de la Gare	16	280	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	IA00124118
208	Bischwiller	11	Rue de la Gare	16	145	UA1	Boucharie Fischer	5	immeuble urbain de la période allemande		vers 1890	
209	Bischwiller	15	Rue de la Gare	16	147	UA2		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1870	
210	Bischwiller	17	Rue de la Gare	16	148	UA2		5	immeuble urbain de la période allemande		vers 1890	
211	Bischwiller	18	Rue de la Gare	16	109	UA2	Boulangerie Schaeffer	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
212	Bischwiller	19	Rue de la Gare	16	154	UA2		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
213	Bischwiller	22	Rue de la Gare	16	107	UA1		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
214	Bischwiller	24	Rue de la Gare	16	211	UA2	Tabac Vogt	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX ^e	
215	Bischwiller	25	Rue de la Gare	16	159	UA2	Drago	4	immeuble urbain bourgeois		1868	
216	Bischwiller	26	Rue de la Gare	16	105	UA2	Boulangerie Krafft	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	milieu XIX ^e	
217	Bischwiller	29	Rue de la Gare	16	239	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX ^e	
218	Bischwiller	32	Rue de la Gare	16	102	UA2	Motta	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
219	Bischwiller	40	Rue de la Gare	21	97	UA2		3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1865	
220	Bischwiller	48	Rue de la Gare	21	4	UA2		4	immeuble urbain bourgeois		1864	
221	Bischwiller	50	Rue de la Gare	21	1	UA2	Restaurant Fervinus	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1865	
222	Bischwiller	6	Rue de la Grange	13	8	UA2		4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
223	Bischwiller	7	Rue de Gries	22	70	UA2		6	Villa bourgeoise		1920-1930	
224	Bischwiller	9	Rue de Gries	22	70	UA2		6	Villa bourgeoise		1920-1930	

	Adresse	Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers
225	Bischweiler 20	Rue de Gries	22	236	UA2		6	Villa bourgeoise	vers 1890		
226	Bischweiler 21	Rue de Gries	33	421	UB1	Villa Lieb	6	Villa bourgeoise	1920-1930		
227	Bischweiler 32	Rue de Gries	22	294	UA2		6	Villa bourgeoise	vers 1890		
228	Bischweiler 23	Rue de Gries	33	430	UB1	Villa Lieb	6	Villa bourgeoise	1920-1930		
229	Bischweiler 34	Rue de Gries	33	394	UB1		6	Villa bourgeoise	1920-1930		
230	Bischweiler 1	Rue de Haschoffen	27	117	UA1	Villa Reibel	6	Villa bourgeoise	années 1930		
231	Bischweiler 5	Rue de Haschoffen	27	175	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930		
232	Bischweiler 21	Rue de Haschoffen	26	53	UA1	Maison Weber	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1870	IA00124082	
233	Bischweiler 1	Rue du Houblos	36	92	UA1		7	Maison ouvrière	milieu XIX ^e		
234	Bischweiler 2	Rue du Houblos	21	60	UD	Saint-méricques	5		1900		
235	Bischweiler 3	Rue du Houblos	36	99	UA2	Maison Kuntzel	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible milieu XIX ^e		
236	Bischweiler 4	Rue du Houblos	21	76	UD	Tribunal	5		1897	IA00124088	
237	Bischweiler 6	Rue du Houblos	21	57	UD	Villa Seban	6	Villa bourgeoise	vers 1900		
238	Bischweiler 8	Rue du Houblos	21	14	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865		
239	Bischweiler 15	Rue du Houblos	36	100	UA2		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1880		
240	Bischweiler 21	Rue du Houblos	36	143	UA1	Maison Röcher	3	Immeuble urbain en pan de bois enduit	Enduit vers 1860		
241	Bischweiler 25	Rue du Houblos	22	240	UA1	Maison Altérauge	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1860		
242	Bischweiler 27	Rue du Houblos	22	40	UA1		6	Villa bourgeoise	1920-1930		
243	Bischweiler 29	Rue du Houblos	22	39	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible vers 1850		
244	Bischweiler 31	Rue du Houblos	22	38	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1850		
245	Bischweiler 33	Rue du Houblos	22	165	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1860		
246	Bischweiler 35	Rue du Houblos	22	35	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1860		
247	Bischweiler 37	Rue du Houblos	22	34	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1860		
248	Bischweiler 39	Rue du Houblos	22	33	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1860		
249	Bischweiler 41	Rue du Houblos	22	31	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1860		
250	Bischweiler 7	Rue du Maréchal Joffre	20	11	UA2		6	Villa bourgeoise	1920-1930		
251	Bischweiler 33	Rue du Maréchal Joffre	38	33-40	UA2	Chapelle de la Vierge			1914	IA00124164	
252	Bischweiler 35	Rue du Maréchal Joffre	38	77	UA2	Vestra	9	Bâtiment industriel	1883	IA00124164	
253	Bischweiler 35	Rue du Maréchal Joffre	38	76	UX1	Vestra	9	Bâtiment industriel	1883		
254	Bischweiler	Rue du Maréchal Joffre	39	76	UX1	Chemise vestra cheminée	9	Bâtiment industriel	1883		
255	Bischweiler	Rue du Maréchal Joffre	21	139	UA1	Gare	4		1888	IA00124167	
256	Bischweiler	Rue du Maréchal Joffre	38	76	UX1	Château d'eau Vestra					
257	Bischweiler 5	Rue du Général Leclerc	28	119	UA2	Villa Jung	6	Villa bourgeoise	1930		
258	Bischweiler 8	Rue du Général Leclerc	36	386	UA2	Villa Beyrouthy	6	Villa bourgeoise	vers 1930		
259	Bischweiler 14	Rue du Général Leclerc	28	136	UA2		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1865		
260	Bischweiler 18	Rue du Général Leclerc	36	138	UA2		8	Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres	1929		
261	Bischweiler 19	Rue du Général Leclerc	23	174	UA2	Maison Vogt	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1865		
262	Bischweiler 21	Rue du Général Leclerc	23	176	UA2	Maison Datt	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1865		
263	Bischweiler 29	Rue du Général Leclerc	28	368	UA2	Maison Köhler	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865		
264	Bischweiler 1	Rue du Lütberg	34	121	UB1	Château d'eau			1933		
265	Bischweiler 6	Rue du Lütberg	27	61	UB1		6	Villa bourgeoise	vers 1930		
266	Bischweiler 2	Place de la Mairie	5	21	UA1	Lion d'Or	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible milieu XIX ^e	IA00124148	
267	Bischweiler 4	Place de la Mairie	5	140	UA1	Maison Fogn	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible XVIII ^e	IA00124132	
268	Bischweiler 9	Place de la Mairie	5	36	UA1	A la Rose - Mairie	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1850	IA00124132	
269	Bischweiler 10	Place de la Mairie	25	272	UA1	Baumgarten	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible 1620	IA00124134	
270	Bischweiler 12	Place de la Mairie	35	18	UA1	Maison Jung Pettrulle	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible XVIII ^e	IA00124135	
271	Bischweiler 13	Place de la Mairie	5	34	UA1	Maison Leber	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e		
272	Bischweiler 15	Place de la Mairie	5	32	UA1	Pizza de Stör	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible XVIII ^e	IA00124136	
273	Bischweiler 16	Place de la Mairie	33	16	UA1	Maison Albrecht	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible XVIII ^e	IA00124137	
274	Bischweiler 18	Place de la Mairie	15	15	UA1	Pharmacie Centrale	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e		
275	Bischweiler	Place de la Mairie	5	31	UA1	Luth	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible 1665	IA00124087	
276	Bischweiler 1	Rue de Marienthal	35	415	UX2		1	Corps de ferme	Visible XIX ^e		
277	Bischweiler 1	Rue de Marienthal	35	396	UX2		9	Bâtiment industriel	1883		
278	Bischweiler 1	Rue de Marienthal	35	394	UX2		9	Bâtiment industriel	1883		
279	Bischweiler 1	Rue de Marienthal	35	413	UX2		9	Bâtiment industriel	1883		
280	Bischweiler 1	Rue de Marienthal	35	412	UX2		9	Bâtiment industriel	1883		

	Adresse	Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers	
281	Bischweiler	1	Rue de Marienthal	35	421	UA2		9	Bâtiment industriel		1883	
282	Bischweiler	1	Rue de Marienthal	35	422	UA2		9	Bâtiment industriel		1883	
283	Bischweiler	1	Rue de Marienthal	35	430	UA2		9	Bâtiment industriel		1883	
284	Bischweiler	5	Rue de Marienthal	36	226	UA2	Maison de garde-barrière	4			vers 1860	
285	Bischweiler	4	A Rue de la Marne	17	172	UA2	Maison Lanson	6	Villa bourgeoise		1920-1930	
286	Bischweiler	11	Rue de la Marne	21	28	UB1		6	Villa bourgeoise		vers 1890	
287	Bischweiler	14	Rue de la Marne	18	292	UB1		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865	IA00124145
288	Bischweiler	16	Rue de la Marne	18	224	UB1		6	Villa bourgeoise		vers 1890	
289	Bischweiler	2	Rue des Menuisiers	15	258	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX ^e	
290	Bischweiler	3	Rue des Menuisiers	15	325	UA2	Batzinger	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX ^e	
291	Bischweiler	4	Rue des Menuisiers	15	319	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	
292	Bischweiler	6	Rue des Menuisiers	15	318	UA2		5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1900	
293	Bischweiler	21	Rue des Menuisiers	23	42	UA2	Maison Schwebel	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX ^e	
294	Bischweiler	10	Rue des Menuisiers	23	113	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX ^e	
295	Bischweiler	34	Rue des Menuisiers	21	89	UA2		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		milieu XIX ^e	
296	Bischweiler	30	Rue des Menuisiers	23	38	UA2	Maison Hubsch	4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
297	Bischweiler	1	Rue de la Montée	13	136	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e	
298	Bischweiler	2	Rue de la Montée	13	10	UA1		1	Corps de ferme	Enduit	XVIII ^e	
299	Bischweiler	4	Rue de la Montée	13	18	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
300	Bischweiler	5	Rue de la Montée	13	52	UA1		1	Corps de ferme	Enduit	début XIX ^e	
301	Bischweiler	7	Rue de la Montée	13	117	UA1		1	Corps de ferme	Enduit	début XIX ^e	
302	Bischweiler	15	Rue de la Montée	13	163	UA1		5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1880	
303	Bischweiler	11	Rue du Moulin	2	116	UB1	Moulin Goetz	1	Corps de ferme	Visible	1748	IA00124165
304	Bischweiler	12	A Rue du Moulin	3	73	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e	
305	Bischweiler	15	Rue du Moulin	2	148	UB1	Tullerie	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1750	IA00124189
306	Bischweiler	17	Rue du Moulin	2	88	UB1	Maison Lallemand	5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1880	
307	Bischweiler	19	Rue du Moulin	2	64	UB1	Maison Thomas	5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1880	
308	Bischweiler	20	Rue du Moulin	3	77	UB1	Julie Goell	4			1870	IA00124891
309	Bischweiler		Rue du Moulin			UB1	Lavoir				XIX ^e	
310	Bischweiler	6	Rue d' Oberhoffen	6	34	UA1	Au Scellé	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	
311	Bischweiler	10	Rue d' Oberhoffen	6	9	UA1		6	Villa bourgeoise		vers 1900	
312	Bischweiler	16	Rue d' Oberhoffen	7	21	UB3	Usine BLN (CAT)	9	Bâtiment industriel		1862	IA00124161
313	Bischweiler	18	Rue d' Oberhoffen	7	19	UB3		6	Villa bourgeoise		vers 1890	
314	Bischweiler	20	Rue d' Oberhoffen	8	3	UB3	Usine Bertrand	9	Bâtiment industriel		vers 1840	IA00124162
315	Bischweiler		Rue d' Oberhoffen	8	3	UB3	Chapelle du Sonnenhof				1904	
316	Bischweiler		Cité Oberkirch	1	51	UB1	Manège de cavalerie	5			1898	
317	Bischweiler	2	Rue Louis Pasteur	27	111	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
318	Bischweiler	3	Rue Louis Pasteur	27	941	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
319	Bischweiler	4	Rue Louis Pasteur	27	124	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
320	Bischweiler	5	Rue Louis Pasteur	27	950	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
321	Bischweiler	7	Rue Louis Pasteur	27	111	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
322	Bischweiler	8	Rue Louis Pasteur	27	130	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
323	Bischweiler	9	Rue Louis Pasteur	27	138	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
324	Bischweiler	17	Rue Louis Pasteur	27	67	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
325	Bischweiler	14	Rue Louis Pasteur	27	133	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
326	Bischweiler	10	Rue Louis Pasteur	27	129	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
327	Bischweiler	28	Rue Louis Pasteur	27	184	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
328	Bischweiler	22	Rue Louis Pasteur	27	135	UB1		6	Villa bourgeoise		années 1930	
329	Bischweiler	4	Rue des Pharmaciens	5	221	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	IA00124140
330	Bischweiler	7	Rue des Pharmaciens	5	44	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e	
331	Bischweiler	8	Rue des Pharmaciens	5	13	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	
332	Bischweiler	9	Rue des Pharmaciens	5	47	UA1	Hüttler	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVII ^e	
333	Bischweiler	12	Rue des Pharmaciens	5	3	UA1	Immeuble Pearson	4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
334	Bischweiler	13	Rue des Pharmaciens	5	94	UA1	Bubel	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	vers 1770	
335	Bischweiler	10	Rue des Pharmaciens	5	51	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e	Toiture à la Mansart
336	Bischweiler	17	Rue des Pharmaciens	5	57	UA1		6	Villa bourgeoise		vers 1910	

	Adresse			Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers
337	Bischweiler	23	Rue des Pharmaciens	5	60	UA1	Paadt	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	fin XVIII ^e	IA00124106		
338	Bischweiler	1	Rue des Pharmaciens	27	108	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
339	Bischweiler	2	Rue des Pharmaciens	27	103	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
340	Bischweiler	3	Rue des Pharmaciens	27	110	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
341	Bischweiler	4	Rue des Pharmaciens	27	102	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
342	Bischweiler	5	Rue des Pharmaciens	27	112	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
343	Bischweiler	6	Rue des Pharmaciens	27	104	UA1		6	Villa bourgeoise	1932			
344	Bischweiler	7	Rue des Pharmaciens	27	104	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
345	Bischweiler	8	Rue des Pharmaciens	27	117	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
346	Bischweiler	11	Rue des Pharmaciens	27	120	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
347	Bischweiler	12	Rue des Pharmaciens	27	122	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
348	Bischweiler	16	Rue des Pharmaciens	27	125	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
349	Bischweiler	18	Rue des Pharmaciens	27	127	UA1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
350	Bischweiler	1	Rue Raymond Poincaré	15	183	UA1	Au Baruf Rouge	4	Immeuble urbain bourgeois	1620-1840	IA00124151		
351	Bischweiler	3	Rue Raymond Poincaré	15	21	UA1	Pamukale	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible XVIII ^e			
352	Bischweiler	5	Rue Raymond Poincaré	15	22	UA1	Bira	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	XVII ^e - début XIX ^e			
353	Bischweiler	7	Rue Raymond Poincaré	15	211	UA1	Corffler	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
354	Bischweiler	8	Rue Raymond Poincaré	16	29	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible début XIX ^e			
355	Bischweiler	9	Rue Raymond Poincaré	15	24	UA1	Pharmacie Parisienne	4	Immeuble urbain bourgeois	1867			
356	Bischweiler	10	Rue Raymond Poincaré	16	30	UA1	Chaussures Georges	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
357	Bischweiler	12	Rue Raymond Poincaré	16	31	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
358	Bischweiler	13	Rue Raymond Poincaré	15	223	UA1	à l'Agréau	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1830			
359	Bischweiler	14	Rue Raymond Poincaré	16	190	UA1		8	Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres	vers 1930			
360	Bischweiler	15	Rue Raymond Poincaré	15	185	UA1	Pantashop (Café Lieb)	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
361	Bischweiler	16	Rue Raymond Poincaré	16	52	UA1	Fascinations d'Alain	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
362	Bischweiler	17	Rue Raymond Poincaré	15	82	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
363	Bischweiler	18	Rue Raymond Poincaré	16	246	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible fin XVIII ^e			
364	Bischweiler	18 A	Rue Raymond Poincaré	16	245	UA1	CIAG (Schreiber)	4	Immeuble urbain bourgeois	1867			
365	Bischweiler	19	Rue Raymond Poincaré	15	83	UA1	Laboratoire	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
366	Bischweiler	21	Rue Raymond Poincaré	15	84	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	début XIX ^e			
367	Bischweiler	22	Rue Raymond Poincaré	16	71	UA1	Weinberg Bauer	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
368	Bischweiler	23	Rue Raymond Poincaré	15	252	UA1	Haeringer	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	début XIX ^e			
369	Bischweiler	26	Rue Raymond Poincaré	16	75	UA1	Banque Populaire	5	Immeuble urbain de la période allemande	1900	IA00124144		
370	Bischweiler	29	Rue Raymond Poincaré	15	91	UA1	Bertrand	5	Immeuble urbain de la période allemande	vers 1890			
371	Bischweiler	30	Rue Raymond Poincaré	16	118	UA1	Pomme d'Or	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
372	Bischweiler	2	Rue de la Pomme d'Or	16	184	UA1	Maison Jung	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit fin XVIII ^e			
373	Bischweiler	3	Rue de la Pomme d'Or	15	83	UA1	Maison Krebs	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit fin XVIII ^e			
374	Bischweiler	5	Rue de la Pomme d'Or	15	94	UA1	Maison Strahl	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	début XIX ^e			
375	Bischweiler	6	Rue de la Pomme d'Or	16	120	UA1	Maison Kayser	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
376	Bischweiler	7	Rue de la Pomme d'Or	15	85	UA1	Maison Haberland	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
377	Bischweiler	8	Rue de la Pomme d'Or	16	121	UA1	Maison Günther	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit 1798			
378	Bischweiler	10	Rue de la Pomme d'Or	16	122	UA1	Maison Rehtzer	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit 1798			
379	Bischweiler	11	Rue de la Pomme d'Or	15	86	UA1	Mansuette Schmitt	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit fin XVIII ^e			
380	Bischweiler	17	Rue de la Pomme d'Or	15	89	UA2	Maison Brechenmacher	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
381	Bischweiler	19	Rue de la Pomme d'Or	15	100	UA2	Maison Bakusso	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit fin XVIII ^e			
382	Bischweiler	45	Rue de la Pomme d'Or	23	184	UA2	Hörler	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
383	Bischweiler	45	Rue de la Pomme d'Or	23	186	UA2	Hirtler	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
384	Bischweiler	45	Rue de la Pomme d'Or	23	185	UA2	Hörler	9	Bâtiment industriel	vers 1865			
385	Bischweiler	53	Rue de la Pomme d'Or	23	85	UA2		4	Immeuble urbain bourgeois	1862	IA00124141		
386	Bischweiler	54	Rue de la Pomme d'Or	24	56	UA2		6	Villa bourgeoise	vers 1900			
387	Bischweiler	1	Rue des Pompes	15	163	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible fin XVII ^e			
388	Bischweiler	2	Rue des Pompes	15	234	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible fin XVIII ^e	IA00124143		
389	Bischweiler	5	Rue des Pompes	15	255	UA1		1	Coppé de ferme	Enduit XVIII ^e			
390	Bischweiler	1	Rue des Prés	13	54	UA2		6	Villa bourgeoise	1905			
391	Bischweiler	7	Rue des Prés	14	62	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
392	Bischweiler	8	Rue des Prés	14	60	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			

	Adresse	Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers	
395	Bischwiller	18	Rue des Prés	14	46	UA2	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
394	Bischwiller	21	Rue des Prés	14	74	UA2	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
393	Bischwiller	30	Rue des Prés	14	37	UA2	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e		à Kriestock
396	Bischwiller	48	Rue des Prés	14	27	UA2	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
397	Bischwiller	58	Rue des Prés	17	75	UA2	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e		
398	Bischwiller	3	Rue Eugène Prévôt	16	18	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
399	Bischwiller	2	Rue des Ramas	17	159	UA1	9	bâtiment industriel		vers 1840	IA00124148	
400	Bischwiller	17	Rue des Ramas	21	118	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865		
401	Bischwiller	1	Rue de la Rampe	22	74	UA2	6	Villa bourgeoise		vers 1865		
402	Bischwiller	1	Rue du Général Rampont	15	217	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	1670		
403	Bischwiller	2	Rue du Général Rampont	5	30	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
404	Bischwiller	3	Rue du Général Rampont	16	251	UA1	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX ^e	IA00124121	
405	Bischwiller	4	Rue du Général Rampont	5	81	UA1	3	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e		Tolbue à la Mansart
406	Bischwiller	5	Rue du Général Rampont	16	251	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	1723	IA00124123	
407	Bischwiller	6	Rue du Général Rampont	5	27	UA1	3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX ^e		
408	Bischwiller	6	Rue du Général Rampont	5	27	UA1	9	bâtiment industriel		vers 1840		
409	Bischwiller	7	Rue du Général Rampont	16	24	UA1	3	immeuble urbain à pan de bois	Visible	1763	IA00124123	
410	Bischwiller	8	Rue du Général Rampont	3	5	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	1640	IA00124150	
411	Bischwiller	10	Rue du Général Rampont	3	5	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
412	Bischwiller	12	Rue du Général Rampont	3	7	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
413	Bischwiller	15	Rue du Général Rampont	16	180	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVII ^e	IA00124124	
414	Bischwiller	17	Rue du Général Rampont	16	215-264	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	fin XVIII ^e	IA00124157	
415	Bischwiller	18	Rue du Général Rampont	3	13	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e		
416	Bischwiller	19	Rue du Général Rampont	16	15	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
417	Bischwiller	20	Rue du Général Rampont	3	82	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1855		
418	Bischwiller	21	Rue du Général Rampont	16	14	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
419	Bischwiller	22	Rue du Général Rampont	3	87	UA1	5	immeuble urbain de la période allemande		vers 1930		
420	Bischwiller	23	Rue du Général Rampont	16	11	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
421	Bischwiller	24	Rue du Général Rampont	5	18	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII ^e		
422	Bischwiller	26	Rue du Général Rampont	3	19	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1870		
423	Bischwiller	27	Rue du Général Rampont	16	220	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		Demi-croûte à restituer
424	Bischwiller	29	Rue du Général Rampont	16	7	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865		
425	Bischwiller	31	Rue du Général Rampont	16	6	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX ^e		
426	Bischwiller	33	Rue du Général Rampont	16	1	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
427	Bischwiller	36	Rue du Général Rampont	3	89	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
428	Bischwiller	38	Rue du Général Rampont	3	80	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865		
429	Bischwiller	39	Rue du Général Rampont	17	40	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX ^e		
430	Bischwiller	40	Rue du Général Rampont	2	29	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865		
431	Bischwiller	44	Rue du Général Rampont	2	30	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
432	Bischwiller	45	Rue du Général Rampont	17	37	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
433	Bischwiller	46	Rue du Général Rampont	2	31	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
434	Bischwiller	49	Rue du Général Rampont	17	35	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865		
435	Bischwiller	51	Rue du Général Rampont	17	111	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e		
436	Bischwiller	52	Rue du Général Rampont	2	117	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865		
437	Bischwiller	56	Rue du Général Rampont	2	118	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		1860	IA00124158	
438	Bischwiller	56	Rue du Général Rampont	2	118	UA1	9	bâtiment industriel		vers 1860	IA00124158	
439	Bischwiller	57	Rue du Général Rampont	17	174	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e	IA00124125	
440	Bischwiller	58	Rue du Général Rampont	17	175	UA1	4	immeuble urbain bourgeois		vers 1865		
441	Bischwiller	60	Rue du Général Rampont	2	39	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII ^e		
442	Bischwiller	62	Rue du Général Rampont	2	40	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII ^e		
443	Bischwiller	65	Rue du Général Rampont	17	15	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
444	Bischwiller	66	Rue du Général Rampont	2	42	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
445	Bischwiller	69	Rue du Général Rampont	17	13	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		
446	Bischwiller	70	Rue du Général Rampont	42	223	UA1	6	Villa bourgeoise		vers 1930		
447	Bischwiller	72	Rue du Général Rampont	42	123	UA1	6	Villa bourgeoise		vers 1930		
448	Bischwiller	73	Rue du Général Rampont	17	11	UA1	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII ^e		

	Adresse	Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers
449	Bischwiller 74 Rue du Général Rampont	42	459	UA1		6	Ville bourgeoise	vers 1930			
450	Bischwiller 75 Rue du Général Rampont	17	10	UA1		4	immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
451	Bischwiller 79 Rue du Général Rampont	17	146	UA1		3	immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1850			
452	Bischwiller 81 Rue du Général Rampont	17	170	UA1		4	immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
453	Bischwiller 83 Rue du Général Rampont	17	143	UA1	Pharmacie du Lion	9	Bâtiment industriel	vers 1860			
454	Bischwiller 87 Rue du Général Rampont	18	7	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	début XIX ^e	VISIBLE		
455	Bischwiller 108 Rue du Général Rampont	18	181	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
456	Bischwiller 109 Rue du Général Rampont	18	90	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
457	Bischwiller 109 Rue du Général Rampont	18	91	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
458	Bischwiller 109 Rue du Général Rampont	18	188	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
459	Bischwiller 111 Rue du Général Rampont	18	187	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
460	Bischwiller 113 Rue du Général Rampont	18	73	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
461	Bischwiller 113 Rue du Général Rampont	18	197	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
462	Bischwiller 117 Rue du Général Rampont	18	196	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
463	Bischwiller 119 Rue du Général Rampont	18	199	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
464	Bischwiller 121 Rue du Général Rampont	18	194	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
465	Bischwiller 16 A Rue de la République	17	113	UA2		1	Corps de ferme	début XIX ^e	VISIBLE		
466	Bischwiller 18 Rue de la République	17	24	UA2		1	Corps de ferme	début XIX ^e	Enduit		
467	Bischwiller 24 Rue de la République	17	21	UA2	Hôpital réformé	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e	VISIBLE		
468	Bischwiller 30 Rue de la République	18	17	UA2		4	immeuble urbain bourgeois	1885		IA00124147	
469	Bischwiller 70 AH Rue de la République	19	45-46-49	UA2		5		1883			
470	Bischwiller 77 Rue de la République	20	53	UA2	Maison de garde-barrière	4		vers 1860			
471	Bischwiller 4 Rue du Rhin	14	187-188	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	VISIBLE XVIII ^e			
472	Bischwiller 10 Rue du Rhin	14	5	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
473	Bischwiller 12 Rue du Rhin	14	6	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
474	Bischwiller 14 Rue du Rhin	14	7	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
475	Bischwiller 16 Rue du Rhin	14	8	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
476	Bischwiller 18 Rue du Rhin	14	9	UA1		8	immeuble urbain de l'entre-deux-guerres	vers 1920			
477	Bischwiller 20 Rue du Rhin	14	10	UA1		7	Maison ouvrière	début XIX ^e			
478	Bischwiller 38 Rue du Rhin	14	57	UA1	Au Canon	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
479	Bischwiller 3 Rue de Rohrwiler	6	36	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
480	Bischwiller 4 Rue de Rohrwiler	13	145	UA1	Au Tonnelier	2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
481	Bischwiller 5 Rue de Rohrwiler	6	84	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
482	Bischwiller 7 Rue de Rohrwiler	6	82	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
483	Bischwiller 9 Rue de Rohrwiler	6	28	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
484	Bischwiller 10 Rue de Rohrwiler	13	159	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			Demie-croûte à restituer
485	Bischwiller 11 Rue de Rohrwiler	6	25	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
486	Bischwiller 12 Rue de Rohrwiler	13	45	UA1		5	immeuble urbain de la période allemande	vers 1910			
487	Bischwiller 13 Rue de Rohrwiler	6	24	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
488	Bischwiller 15 Rue de Rohrwiler	6	23	UA1		4	immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
489	Bischwiller 16 Rue de Rohrwiler	13	46	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
490	Bischwiller 17 Rue de Rohrwiler	6	14	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
491	Bischwiller 21 Rue de Rohrwiler	6	20	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
492	Bischwiller 22 Rue de Rohrwiler	13	49	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
493	Bischwiller 23 Rue de Rohrwiler	6	19	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
494	Bischwiller 24 Rue de Rohrwiler	13	48	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII ^e			
495	Bischwiller 38 Rue de Rohrwiler	13	54	UA2	Villa Julia	6	Villa bourgeoise	1905			
496	Bischwiller 38 Rue de Rohrwiler	13	54	UA2	Villa Julia	6	Clôture	1905			
497	Bischwiller 29 Rue de Rohrwiler	6	81	UA1		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
498	Bischwiller 33 Rue de Rohrwiler	7	10	UA2		2	immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX ^e			
499	Bischwiller 41 Rue de Rohrwiler	7	37	UA2	Villa Lavinia	6	Villa bourgeoise	vers 1900			
500	Bischwiller 45 Rue de Rohrwiler	10	29 - 41	UX1		6	Villa bourgeoise	vers 1930			
501	Bischwiller 47 Rue de Rohrwiler	10	24-42-43	UX1	Usine GRIB cheminée	9	Bâtiment industriel	1908			
502	Bischwiller 3 Rue Saint Augustin	14	183	UA2		5	immeuble urbain de la période allemande	vers 1880			
503	Bischwiller 3 Rue Saint Augustin	17	109	UA1		6	Ville bourgeoise	vers 1930			
504	Bischwiller 3 Rue de Seiler	18	132	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			

	Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers
505	Bischwiller	1	Rue de Sedan	18	13	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
506	Bischwiller	1	Rue de Sedan	18	145	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
507	Bischwiller	1	Rue de Sedan	18	71	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
508	Bischwiller	3	Rue de Sedan	18	70	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
509	Bischwiller	11	Rue de Sedan	18	89	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
510	Bischwiller	11	Rue de Sedan	18	88	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
511	Bischwiller	14	Rue de Sedan	18	182	UA2		5	Immeuble urbain de la période allemande	vers 1890		
512	Bischwiller	11	Rue de Sedan	18	67	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
513	Bischwiller	11	Rue de Sedan	18	66	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
514	Bischwiller	10	Rue de Sedan	18	65	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
515	Bischwiller	11	Rue de Sedan	18	64	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
516	Bischwiller	11	Rue de Sedan	18	63	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
517	Bischwiller	11	Rue de Sedan	18	62	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890		
518	Bischwiller	2	Rue des Serruriers	6	114	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII ^e	
519	Bischwiller	2	Rue des Serruriers	6	114	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
520	Bischwiller	8	Rue des Serruriers	6	98	UA1		1	Corps de ferme	Visible	début XIX ^e	
521	Bischwiller	8	Rue des Serruriers	6	98	UA1	Maison de maître Chenut	4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865	
522	Bischwiller	8	Rue des Serruriers	6	98	UA1	UNE CHÊNUT	9	Bâtiment industriel		vers 1865	
523	Bischwiller	8	Rue des Serruriers	6	98	UA1	cloître		Cloître		vers 1865	
524	Bischwiller	2	Rue de Strasbourg	23	54	UA2	Maison Hermann-Kercher	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1865	
524	Bischwiller	2	Rue de Strasbourg	23	54	UA2	Maison Hermann-Kercher		mur de clôture			
524	Bischwiller	17	Rue de Strasbourg	26	30	UE3	CHDS - Chaufferie	9	Bâtiment industriel		1888	IA00124169
525	Bischwiller	17	Rue de Strasbourg	26	30	UE3	CHDS	5			1888	IA00124169
526	Bischwiller	17	Rue de Strasbourg	26	30	UE3	Chapelle des CHDS				1900	IA00124169
527	Bischwiller	24	Rue de Strasbourg	25	31	UE3	Les Magnolias	5			1911	
528	Bischwiller	2 A	Rue de la Tuilerie	2	147	UB1		5			vers 1890	
529	Bischwiller	2 B	Rue de la Tuilerie	2	146	UB1		5			vers 1890	
530	Bischwiller	1	Rue de Vire	18	6	UA2		7	Maison ouvrière		début XIX ^e	
531	Bischwiller	1	Rue de Vire	18	35	UA2		7	Maison ouvrière		début XIX ^e	
532	Bischwiller	1	Rue de Vire	18	22	UA2		7	Maison ouvrière		début XIX ^e	
533	Bischwiller	1	Rue de Vire	18	22	UA2		7	Maison ouvrière		début XIX ^e	
534	Bischwiller	10	Rue de Vire	18	25	UA2		7	Maison ouvrière		début XIX ^e	
535	Bischwiller	12	Rue de Vire	18	14	UA2		7	Maison ouvrière		début XIX ^e	
536	Bischwiller	14	Rue de Vire	18	13	UA2		7	Maison ouvrière		début XIX ^e	
537	Bischwiller	16	Rue de Vire	18	10	UA2		7	Maison ouvrière		début XIX ^e	
538	Bischwiller	5 6 7	Rue Paul Winckler	18	231			5	Immeuble urbain de la période allemande		1883	
539	Bischwiller Hanhoffen	1	Impasse des Chênes	29	13	UA7		1	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e	
541	Bischwiller Hanhoffen	4	Rue des Ormes	30	15	UA3	Maison Isel	1	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e	IA00124170
542	Bischwiller Hanhoffen	11	Rue des Ormes	30	117	UA3	Maison STUBER	1	Corps de ferme	Visible	1729	à Kriestock
543	Bischwiller Hanhoffen	15	Rue des Ormes	30	183	UA3		1	Corps de ferme	Enduit	XVIII ^e	
544	Bischwiller Hanhoffen	17	Rue des Ormes	30	178	UA3		1	Corps de ferme	Enduit	début XIX ^e	
545	Bischwiller Hanhoffen	9	Rue Paul Weiss	30	125	UA3		1	Corps de ferme	Enduit	1723	
546	Bischwiller Hanhoffen	4	Rue Paul Weiss	31	2	UA3	A la Rose	1	Corps de ferme	Visible	milieu XIX ^e	
547	Bischwiller Hanhoffen	5	Rue Paul Weiss	30	16	UA3	Chapelle St Nicolas				XI ^e - 1607	IA00124168
548	Bischwiller Hanhoffen	8	Rue Paul Weiss	31	143	UA3	Maison Kutzal	1	Corps de ferme	Visible	1722	IA00124171
549	Bischwiller Hanhoffen	8	Rue Paul Weiss	31	131	UA3		1	Corps de ferme	Enduit	début XIX ^e	
550	Bischwiller Hanhoffen	11	Rue Paul Weiss	30	20	UA3		1	Corps de ferme	Enduit	XVIII ^e	
551	Bischwiller Hanhoffen	12	Rue Paul Weiss	31	149	UA3		1	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e	IA00124172
552	Bischwiller Hanhoffen	14	Rue Paul Weiss	31	7	UA3		1	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e	IA00124173
553	Bischwiller Hanhoffen	16	Rue Paul Weiss	31	138	UA3		1	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e	IA00124174
554	Bischwiller Hanhoffen	22	Rue Paul Weiss	31	127	UA3		1	Corps de ferme	Enduit	XVIII ^e	IA00124175
555	Bischwiller Hanhoffen	1	Rue des Peupliers	30	100	UA3	Presbytere catholique	1	Corps de ferme	Enduit	1686	
556	Bischwiller Hanhoffen	2	Rue des Peupliers	30	13	UA3		1	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e	
557	Bischwiller Hanhoffen	7	Rue des Peupliers	30	7	UA3		1	Corps de ferme	Visible	début XIX ^e	IA00124176
558	Bischwiller Hanhoffen	10	Rue des Peupliers	30	9	UA3	Schlempe	8	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1850	
559	Bischwiller Hanhoffen	12	Rue des Peupliers	30	26	UA3	Ay Tillou - Scherding	1	Corps de ferme	Visible	1746	IA00124179

	Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers	
560	Bischoffler Haschoffen	2	Rue de la Prairie	29	22	UA3		1	Corps de ferme	Enduit	début XIX ^e		à Kilstock
561	Bischoffler Haschoffen	3	Rue de la Prairie	30	120	UA3		1	Corps de ferme	Visible	XVII ^e	IA00124180	
562	Bischoffler Haschoffen	6	Rue de la Prairie	29	51	UA3		1	Corps de ferme	Visible	vers 1870		
563	Bischoffler Haschoffen	8	Rue de la Prairie	29	10	UA3		1	Corps de ferme	Visible	début XIX ^e		
564	Bischoffler Haschoffen	21	Rue de la Prairie	28	13	UA3		1	Corps de ferme	Visible	début XIX ^e	IA00124177	
565	Bischoffler Haschoffen	23	Rue de la Prairie	28	14	UA3		1	Corps de ferme	Visible	début XIX ^e	IA00124177	
566	Bischoffler Haschoffen	4	Rue du Ried	30	29	UA3	Maison Mönrad	1	Corps de ferme	Visible	XVII ^e		
567	Bischoffler Haschoffen	5	Rue du Ried	29	7	UA3		1	Corps de ferme	Enduit	milieu XIX ^e		
568	Bischoffler Haschoffen	7	Rue du Ried	29	6	UA3		1	Corps de ferme	Visible	XVIII ^e		
570	Bischoffler Haschoffen	11	Rue du Ried	29	82	UA3	Maison Omphalios	1	Corps de ferme	Enduit	début XIX ^e		
571	Bischoffler Haschoffen	2	Rue des Saules	30	22	UA3		1	Corps de ferme	Visible	XVII ^e	IA00124183	

